



## **GENEVIÈVE DONADINI**

# "En deux jours, j'ai dû décider si un homme devait mourir".

Quarante ans après avoir été désignée jurée d'assises dans le procès retentissant de Christian Ranucci, reconnu coupable du meurtre de la petite Marie-Dolorès Rambla, et guillotiné le 28 juillet 1976, Geneviève Donadini, maire de la Commune entre 1985 et 2004, revient sur cette expérience qui l'a marquée à vie : le manuscrit qu'elle a dernièrement achevé, et qui sera prochainement publié, est le fruit d'une longue et douloureuse genèse, semée de nuits blanches, de regrets et de doutes qui l'assaillent encore aujourd'hui. L'ancienne maire a accepté de s'en confier pour La Penne Magazine.



lien que le procès de Christian Ranucci souffle ses quarante lugubres bougies cette année, Geneviève Donadini s'est attelée à la rédaction de son manuscrit il y a à peine cinq ou six ans. "Pendant plus de trente ans, c'était encore trop douloureux. Néanmoins, il fallait bien que je m'y mette un jour ou l'autre : depuis toutes ces années, je ne l'avais jamais vraiment partagé avec personne. Mais le besoin de transmettre ce témoignage ne s'était jamais émoussé", confie-t-elle.

En ce début du mois de mars 1976, lorsque s'ouvre le procès au palais de justice d'Aix-en-Provence, Geneviève Donadini est une jeune femme de 36 ans, déjà mère de trois enfants. Elue au sein de la majorité municipale du maire Elie Uras depuis 1971, elle est son adjointe déléguée aux Ecoles : "J'ai été appelée par les gendarmes, qui m'ont signifié ma désignation comme jurée. Mais ils étaient persuadés qu'en tant que maman, et notamment d'une fillette de l'âge de la victime, je serais récusée... Mais non, je me suis retrouvé au sein d'un jury exclusivement composé, à part moi, d'hommes".

Le 9 mars, le procès commence à 9 heures aux Assises des Bouches-du-Rhône d'Aix. Le climat de l'époque, dans l'Hexagone, est très particulier. Car la date du procès se télescope avec l'arrestation de Patrick Henry, accusé d'avoir assassiné le 30 janvier le petit Philippe Bertrand. Ce climat de choc, et la haine qu'il peut engendrer à un niveau d'hystérie collective rarement atteint à l'échelle d'un pays, sont entretenus par certains médias avec un sens discutable des responsabilités : c'est l'époque du fameux "La France a peur", jeté par Roger Gicquel en ouverture du journal télévisé du 18 février, au lendemain de l'arrestation de Patrick Henry...

En ce début de matinée, une foule compacte se masse devant le palais de justice. Un tag décore depuis peu un pan de mur de l'édifice : "A mort !". Geneviève Donadini se souvient précisément de ces premiers instants : " Ce matin-là, la foule hurlait sa haine devant les portes du palais, j'ai même dû demander à deux policiers de m'aider à entrer dans le tribunal! Le climat était délétère, détestable dans tout le pays. A cette époque, la question de la peine de mort clivait déjà l'opinion. J'étais pour l'abolition, et c'était la ligne du Parti Communiste dont j'étais déjà membre, comme pour d'autres familles politiques de la gauche en France. Mais sincèrement, je me suis demandé de quelle manière j'aurais réagi si on avait assassiné un de mes enfants... Quoi qu'il en soit, et quels que soient mes états d'âme, je devais accepter cette réalité immédiate et implacable : j'étais jurée d'Assises, sans aucune expérience, et j'avais seulement deux jours pour décider de la culpabilité ou de l'innocence d'un homme, dans une affaire de meurtre. C'est cela que j'ai voulu traduire dans mon manuscrit. Il n'est pas là pour reconstituer l'affaire Ranucci. Je n'ai pas voulu écrire mon "pull-over rouge" à moi (\*). C'est le témoignage d'une jeune femme, jeune mère dans cette France des années 1970, qui se trouve investie d'une responsabilité aussi effrayante : sans rien connaître aux rouages de la Justice, on se sent lâchée dans cette spirale, livrée à soi-même".

Durant le premier jour du procès, s'enchaînent le réquisitoire, les témoins, les experts, les policiers. "On nous montre les photos de la gamine, les pièces à conviction emballées dans des sachets plastique : une chaussure de la petite, le couteau ensanglanté… Et puis, après avoir passé la soirée en famille, à essayer en vain de penser à autre chose, vient très vite le second jour, avec les plaidoiries successives, et deux heures, ou à peine plus pour délibérer". Une fois dans la salle des délibérations, c'est le sentiment d'un flot qui emporte la jurée sans qu'elle puisse le contenir, le sentiment qu'elle ne maîtrise pas grand-chose. Elle est la seule femme du jury, "face à des messieurs plus âgés", comme elle le décrit dans ses souvenirs. "Les jurys populaires sont une avancée démocratique, je le pense toujours. Mais, du moins à l'époque, un minimum de préparation nous aurait grandement aidés. On n'a rien eu...".

Si Geneviève Donadini ne peut toujours pas, eu égard au respect du secret des délibérations, dévoiler son choix, elle est en revanche univoque sur l'orientation de l'instruction : "On aurait dû délocaliser le procès. Trop de tensions, avec les familles présentes, les gens dehors qui réclamaient le sang de Ranucci... Je me suis immédiatement rendu compte que l'instruction était à charge. Lorsque l'avocat général, s'adressant à l'accusé, lance froidement qu'il est au-delà de la pitié des hommes, tout est dit. Pour moi, justice n'a pas été rendue".

la cour de la prison des Baumettes. "J'ai appris l'exécution en écoutant la radio, se souvient Geneviève. Je n'ai pu m'empêcher de pleurer, devant mon mari qui ne comprenait pas ce qui se passait, éberlué".

Deux ans plus tard, le philosophe Michel Foucault, dans une tribune parue dans le Nouvel Observateur du 11 septembre 1978, déclarait : "La justice, de façon irréfutable, est coupable d'avoir, avec cinq séances d'instruction, deux jours d'assises, un pourvoi rejeté et une grâce refusée, mené sans plus hésiter Ranucci à l'échafaud".

On peut aisément imaginer le soulagement que put ressentir l'ancienne Maire de La Penne, à l'annonce de l'abolition de la peine capitale, le 17 septembre 1981. "Pour que personne ne se trouve plus jamais dans une telle situation : décider de la mort d'un homme, affirme Geneviève. La peine de mort est le contraire de la civilisation : elle entretient nos penchants les plus obscurs, et ne règle absolument rien. Pas plus qu'entasser des gens en prison, dans des conditions inhumaines : il ne s'agit pas de les absoudre de leurs fautes. Mais si l'on veut tirer quelque chose de bon de ces femmes et de ces hommes, il faut réinstaurer la tradition de la prison au sens républicain : un lieu d'éducation, de soins, pour une future réinsertion".

# "A l'annonce du verdict, les gens ont applaudi"

Christian Ranucci est reconnu coupable "par 8 voix au moins", comme l'annonce le président du tribunal. Les circonstances atténuantes n'étant pas retenues, cela signifie la guillotine. Dans un ouvrage qu'il écrira bien des années plus tard, un des avocats de Christian Ranucci, Maître Le Forsonney, racontera que c'est dans le regard de Geneviève Donadini, qu'il comprit la sentence qui allait être rendue. "A l'annonce du verdict, les gens ont applaudi... Quarante ans après le procès, mon esprit fait encore le grand écart entre les deux : un jour coupable, le suivant innocent", confie-

Le jeune homme de vingt-deux ans est guillotiné le 28 juillet 1976, dans La France, berceau des philosophes des Lumières, sera pourtant le dernier pays d'Europe occidentale à abolir la peine capitale... Mais en ce 28 juillet 1976, à 4h13 du matin, c'est encore un pays d'un autre âge. Comme le décrit glacialement Gilles Perrault dans les derniers mots de son livre, la tête tranchée de Christian Ranucci rebondit deux fois sur le sol...

(\*) "Le Pull-over rouge" est une enquête parue en 1978 de l'écrivain et journaliste Gilles Perrault, dans laquelle l'auteur remet en question la culpabilité de Christian Ranucci.

**{2}** 





■ Pages 2/3
Geneviève Donadini



■ Pages 5/6
Actualité



■ Page 7
Services municipaux



■ Pages 8/9/10
Budget Primitif 2016



■ Page 11 Vie associative



■ Page 12 Actualité

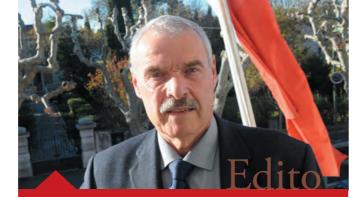


■ Page 13 Mémoire d'ici



■ Page 14
Vie économique

Directeur de la publication : Pierre Mingaud • Rédaction, Crédit photos : Ville de La Penne sur Huveaune : communication@mairie-lapennesurhuveaune.fr • Maquette : Plume Graphique • Imprimerie : Imprimerie CCI • Ce numéro a été tiré à 3 000 exemplaires • La Penne sur Huveaune Magazine • Hôtel de Ville, Place Jean Jaurès - 14, Boulevard de la Gare 13713 La Penne-sur-Huveaune Cedex • Tél. : 04 91 88 44 00 www.ville-lapennesurhuveaune.fr



Lors de sa séance du 8 juin dernier, le conseil d'administration de la Société Publique Locale "L'Eau des Collines", qui assure depuis le 1er juillet 2014 la gestion de la distribution d'eau, a validé la baisse du tarif de l'eau : cette réduction de 64 centimes par mètre cube d'eau, effective depuis le 7 juillet dernier, concernera les 50 premiers mètres cube, ce qui représente une économie d'environ une trentaine d'Euros, variable selon le nombre de personnes par foyer et le type d'habitat.

Cette baisse est permise par des résultats d'exploitation positifs de la gestion du service de l'eau. A ce titre, le conseil d'administration de "L'Eau des Collines" s'est prononcé sur une redistribution d'une part des excédents au travers d'une baisse tarifaire, le reste étant naturellement consacré aux investissements nécessaires à l'entretien et la modernisation du réseau.

Après dix-huit mois de gestion publique, nous en avons fait la démonstration : oui, l'eau, bien commun de l'Humanité, peut échapper à des logiques purement marchandes, et se débarrasser des monopoles exercés par les multinationales.

Voilà qui tord le cou au scepticisme, voire à l'incrédulité railleuse de celles et ceux qui, à l'époque, prétextaient un manque de compétence technique du service public, à leurs yeux incapable de remplir cette mission : argument fallacieux qui, en réalité, masquait dès le départ un antagonisme d'ordre purement politique. Pour ces gens-là, l'eau n'est pas un bien commun, mais un bien privé, susceptible de générer des profits privés. C'est là toute la différence : les ressources générées par l'exploitation de l'eau, au lieu de satisfaire l'appétit des actionnaires, sont désormais employées au service de l'intérêt général.

Une fois de plus, nous pouvons nous féliciter de la capacité du service public à relever de nouveaux défis. Cela peut en effrayer certains qui craignent pour l'avenir de leurs dividendes. Mais cela aussi relève de l'opposition idéologique.

> Votre Maire, Pierre Mingaud.

## **TRAVAUX**

L'ensemble du système de vidéosurveillance est désormais entièrement opérationnel, avec une vingtaine de caméras réparties sur une dizaine de sites dans la commune, qui est entrée dans un dispositif de "vidéo-verbalisation", permettant à la Police municipale de verbaliser après examen des images, pour des actes tels que des stationnements dangereux, des dépôts sauvages, des dégradations sur la voie publique...

Des travaux de réfection de caniveaux sont actuellement en cours sur le chemin Raymond-Retor, le boulevard Voltaire – à proximité du parking Henri-Saver – ainsi que sur le chemin de Saint-Lambert.

Egalement en cours, de très importants travaux préparatoires de création de la voirie – réseaux de pluvial, d'électricité, d'éclairage public – destinée au futur programme de logement, dits "des Arcades".

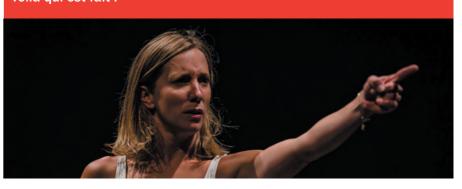
#### APPEL AU CIVISME



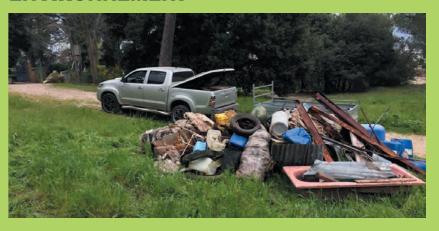
On a à déplorer que certaines parties de l'ancien canal d'alimentation d'eau, qui serpente à la lisière du massif forestier, soit obstrué par des déchets végétaux de toutes sortes. Rappelons que les dépôts sauvages, de toute nature, sont strictement interdits. Par ailleurs, boucher cet ancien canal peut avoir des conséquences en termes de sécurité, dans la mesure où il draine et évacue les eaux de pluie.

## **CULTURE**

Andréa Bescond, qui s'était produite à l'Espace de l'Huveaune le 24 Novembre dernier, et nous avait présenté son spectacle "Les chatouilles, ou la danse de la colère", programmé par le service Culturel, a été récompensée d'un Molière lors de la dernière cérémonie qui s'est tenue le 23 mai dernier. Déjà lauréate du Prix d'interprétation féminine au festival d'Avignon en 2014, elle a remporté le Molière pour ce spectacle, dans la catégorie "Seul en scène". Cela méritait d'être souligné, voilà qui est fait!



## **ENVIRONNEMENT**



Au début du mois d'avril dernier, les membres de l'Amicale des Chasseurs Pennois ont entrepris une opération de nettoyage de la forêt, à proximité de l'ancienne carrière Cassar. Soucieux de la préservation de notre massif, les Chasseurs Pennois mènent une telle action une à deux fois par an. Mais au vu du butin récolté – gravats de toutes sortes, poutrelles métalliques, et même une baignoire! – on ne peut qu'adresser un appel au civisme, afin que certains coins de notre forêt ne ressemblent plus à des dépotoirs sauvages...

Afin de répondre à une plus forte demande en période estivale, les quatre déchèteries communautaires – Aubagne-Saint-Mitre, Auriol, Peypin et Cuges-les-Pins – sont ouvertes une heure de plus jusqu'au 30 septembre. Les déchèteries sont ainsi ouvertes au public en continu de 9 heures à 18 heures. Par ailleurs, à partir de la rentrée, des bennes à végétaux sont à nouveaux à la disposition du public aux Candolles (parking du Souvenir Français), et sur le parking du boulevard Jean-Jacques Rousseau (parking face à l'allée Grosso). Candolles: 10-11, 24-25 Septembre, 8-9 Octobre. Parking sur Jean-Jacques Rousseau: 3-4, 17-18 Septembre, 1-2 Octobre. Il est rappelé que seuls les débris végétaux sont acceptés dans ces bennes.

#### **JEUNESSE**



Au début du mois de juin, six jeunes de l'Association Solidaire des Jeunes Pennois, une junior association (\*), ont passé le week end au Grau du Roi, afin de découvrir ce coin de Camargue blotti face à la mer, entre La Grande-Motte et Aigues-Mortes. Encadrés par deux agents de notre service Jeunesse, ces jeunes ont goûté aux joies du camping, ont visité une manade et ont pu profiter d'une balade à cheval le long du littoral. Un bien agréable week end pour des jeunes qui, tout au long de l'année, entreprennent des actions citoyennes, qu'il s'agisse de la récolte des bouchons de plastique destinée au recyclage, des échanges intergénérationnels, notamment avec les seniors, ou encore de leur contribution régulière et active, à des actions initiées par le service Jeunesse.

(\*) Une Junior Association est une association gérée par des jeunes mineurs, et qui a obtenu ce label par le Réseau National des Juniors Associations.

#### **ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS**



En été, l'accès aux massifs forestiers du département est réglementé par arrêté préfectoral, entre le 1er juin et le 30 septembre. Plusieurs niveaux de danger sont ainsi établis, définissant les possibilités d'accès.

Un serveur vocal est disponible en composant le :

#### 0811 20 13 13.

en utilisant l'application "MyProvence Balade", ou en se rendant sur les sites suivants :

#### www.mvprovence.fr.

ou www.bouches-du-rhone.gouv.fr.

Le serveur vocal, l'application et les sites internet sont actualisés chaque jour, au plus tard à 18 heures pour le lendemain.

# C'est voté!

En séance du 14 avril 2016, le Conseil municipal a délibéré en faveur du règlement général de police des cimenécessaire par une large réflexion portant sur le réaménagement du cimetière des Candolles. D'importants travaux ont été réalisés afin de rationaliser l'espace disponible et d'améliorer la qualité des concessions quinzenaires, disposant désormais de caveaux. Rappelons que ledit règlement est disponible au service de la Police www.ville-lapennesurhuveaune.fr

prononcé afin de solliciter le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, pour l'obtention de subventions dans le cadre des dispositifs "Aides aux travaux de proximité" d'amélioration et de rénovation des bâtiments communaux, des infrastructures communales et des espaces publics. Le second - 60 % de participation du Conseil départemental – sera destiné à l'acquisition de véhicules les domaines environnemental, social et sanitaire.

et à la création et la modernisation du réseau de télécommunication communal.

tières. La mise à jour de ce règlement a été rendue En cette même séance, le Conseil Municipal a délibéré afin de déclarer symboliquement la Commune "Zone Hors TAFTA et hors CETA", les deux accords de libreéchange actuellement en négociation, respectivement entre les Etats-Unis et l'Union Européenne, l'Union Européenne et le Canada. Ces négociations relatives au commerce. à l'industrie, au secteur bancaire, à municipale, ainsi que sur le site internet de la Ville, l'environnement, à l'exception culturelle, ont pour ambition d'harmoniser les législations en vigueur des deux côtés de l'Atlantique, au profit des normes américaines, En séance du 25 mai 2016, le Conseil municipal s'est pour faciliter le libre-échange sous peine de sanctions pour le pays contrevenant. Ces accords deviendraient de fait, un moyen légal pour les multinationales de s'exonérer de toutes les décisions publiques qui peuvent les et "Fonds départemental d'aide au développement contraindre, entraver leur extension ou l'expansion de local". Le premier dispositif (\*) concerne des travaux leurs parts de marché. En résumé, la suppression des barrières non tarifaires prévue dans le cadre de ces traités, est un instrument pour promouvoir une course vers le bas en matière de normes, de règlement et de lois dans

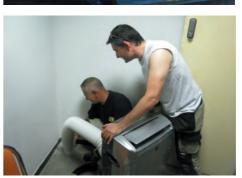
(\*) Après avoir délibéré, la Commune a été avisée par la Présidente du Conseil départemental, du changement de financement par le Département du dispositif "travaux de proximité", passant de 80% à 70% du montant des travaux.

## SERVICE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

# **Polyvalents et solidaires**









n en est à peine aux premiers jours de juin, et il fait déjà bien chaud en ce début de matinée, dans les futurs locaux de la Police municipale, où des agents du service des Bâtiments Communaux s'affairent. Genoux à terre, dans la chaleur et la poussière, ou dans le vacarme de la perceuse à percussion qui troue le plancher... C'est fréquemment leur quotidien.

Le service est composé de cinq agents : Alain Nuti, Francis Werlé, Sofien Tieb et Cédric Vatinel sont affectés à l'entretien des bâtiments proprement dit, le cinquième agent. Derv Dody, étant quant à lui spécialisé dans les travaux de peinture. "Nous avons en charge l'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, y compris les écoles, confie Alain Nuti. Mais également l'entretien du mobilier de voirie, les potelets, les panneaux de signalisation, ou encore des grilles pluviales".

C'est Cathy Chotard, au secrétariat des Services Techniques municipaux, qui enregistre et transmet les demandes, et définit avec les agents les priorités

en termes de travaux à effectuer. Et Alain de préciser : "Avec Cathy, nous savons gérer le planning des petits travaux d'entretien. Mais en cas d'urgence, pour des raisons de sécurité notamment, c'est le directeur des Services Techniques qui nous demande d'intervenir immédiatement sur le site concerné. C'est le cas aujourd'hui, avec la pose d'une climatisation, car les premières chaleurs peuvent endommager le serveur informatique présent dans le local". Quant aux bâtiments scolaires, les travaux s'effectuent le mercredi après-midi, et chaque agent du service a "son" école attitrée. Chacun a sa spécialité, qu'il s'agisse d'électricité, de plomberie, de maçonnerie ou de peinture, "mais on est toujours dans la po-Iyvalence, précise Francis. Si un interrupteur ne fonctionne plus, n'importe lequel d'entre nous peut le changer. Mais pour des travaux plus importants d'électricité, comme une mise en conformité, par exemple, c'est Alain qui s'en chargera, car c'est sa spécialité. Il n'empêche que la plupart du temps, on travaille rarement tout seul dans son coin".

Alain Nuti et Dery Dody ont récemment passé une habilitation afin de pouvoir travailler sur nacelle, pour des travaux de voirie en hauteur, ou encore le changement de projecteurs défaillants sous le plafond de la salle de spectacle.

"Notre travail se cantonne le plus souvent à de l'entretien courant, c'est vrai. Mais nous sommes capables de mener des chantiers du début à la fin, s'enorgueillit Alain. Par le passé, nous avons entièrement rénové des appartements communaux, nous avons réalisé la cuisine du local du Secours Populaire, la tisanerie de l'école Jacques-Prévert..." Plus récemment, le service a réalisé la réfection totale du bureau de l'Hôtel de ville abritant le matériel de reprographie, et par lequel passent de nombreux Pennois désirant louer ou utiliser les salles municipales.

Quelles que soient la nature et l'envergure des travaux qu'ils réalisent, chacun de ces cinq agents apporte son propre savoir-faire à l'autre, afin que tous répondent à un impératif de polyvalence... Mais solidaire!

{6} {7}



Le 14 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le Budget Primitif 2016. Celui-ci succède à un budget 2015 qui aura témoigné d'une austérité sans précédent, imposée à la commune, comme à des milliers d'autres aux quatre coins du pays, par un gouvernement soucieux de l'étranglement méticuleux de l'ensemble des collectivités territoriales. Les prévisions ont été tenues, mais au prix de décisions douloureuses... Afin de présenter ce budget, Christine Capdeville, première adjointe au maire déléguée aux Finances, répond aux questions de La Penne Magazine.

# "Peut-on se féliciter d'avoir tenu de tels engagements ?"



# LA PENNE MAGAZINE : Christine Capdeville, ce Budget Primitif 2016 a-t-il une particularité notable ?

Christine Capdeville : D'une manière générale, chaque budget primitif est tributaire du résultat de l'exercice de l'année précédente, ce que l'on appelle le compte administratif. Il serait donc plus opportun d'évoquer la particularité du budget de l'année dernière. En 2015, nous avons dû faire face à une diminution des dotations d'Etat de près de 200 000 Euros, et ce budget, fait aussi inédit qu'inquiétant, fut en diminution par rapport à l'exercice 2014. Nous avons donc dû à l'époque, passer d'une politique de rigueur - imposée par un désengagement de l'Etat débuté sous le gouvernement Sarkozy, et aggravé par l'actuel - à une politique d'austérité sans précédent, qui s'est traduite par une diminution de la qualité de l'offre de services à la population. Des décisions douloureuses à prendre, mais l'Etat ne nous a pas laissé le choix.

# LA PENNE MAGAZINE : Ces décisions ont-elles porté leurs fruits pour l'élaboration du Budget Primitif 2016 ?

Christine Capdeville: Au prix d'efforts sans précédent, oui. Nous avons clôturé l'exercice 2015 avec un excédent de fonctionnement de près de 600 000 Euros, alors que n'avions pu retirer qu'un excédent 2014, d'environ 255 000 Euros. Nos charges à caractère général ont diminué de 3% par rapport aux prévisions établies, ce qui nous permet d'inscrire les mêmes prévisions de dépenses dans ce chapitre cette année.

# LA PENNE MAGAZINE : Vous êtes donc satisfaite ?

Christine Capdeville : Tout dépend sur quel curseur on place son niveau de satisfaction. Je le répète, nous avons réussi à contenir nos dépenses, au-delà de nos prévisions. Mais comment pourrais-je me satisfaire d'avoir atteint ces objectifs, lorsqu'ils ont dû s'accompagner de la diminution pure et simple des services rendus en direction de nos concitoyens? Un exemple: nos charges de personnel se hissent à un niveau inférieur à nos prévisions, certes. Mais nous avons dû nous résoudre à ne pas remplacer chaque départ à la retraite, ou à ne plus proposer d'emplois saisonniers à des jeunes Pennois... Ca n'est pas satisfaisant : c'est tout l'inverse!

#### LA PENNE MAGAZINE : Vous avez abordé le budget 2016 avec plus de sérénité ?

Christine Capdeville: Nous sommes en mesure cette année, de ne pas envisager de nouvelles baisses de nos dépenses. Ainsi, nous avons inscrit les mêmes prévisions pour les chapitres relatifs aux charges à caractère général, et aux charges de personnel. Nos recettes 2015 ont été supérieures à ce que nous avions prévu : le produit de nos droits de mutation (\*), les recettes liées au Contrat Enfance-Jeunesse qui nous lie à la CAF des Bouches-du-Rhône, et naturellement le produit de la fiscalité locale, dont nous avons été obligés d'augmenter les taux l'année dernière, mais pour laquelle l'Etat nous avait communiqué des bases sous-es-

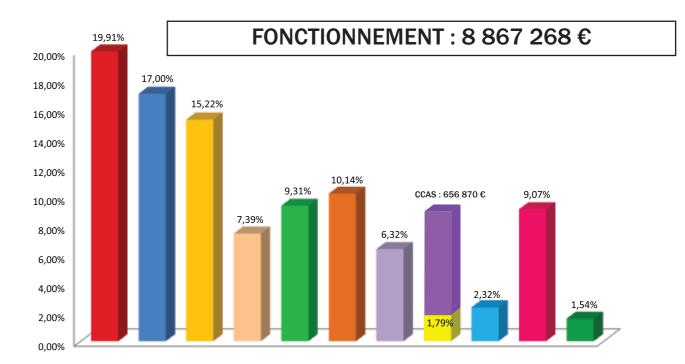
# LA PENNE MAGAZINE : Par rapport à 2015, la Commune trouve donc cette année un nouveau souffle financier

Christine Capdeville: Nous ne rognerons pas d'avantage l'offre de nos services. Nous n'avons pas augmenté les impôts locaux. Nous avons revalorisé nos tarifs sur la simple inflation prévisionnelle. Alors oui, nous avons tenu, voire dépassé nos engagements, en dépenses comme en recettes, mais il serait irresponsable de notre part, de nous appuyer sur ces résultats: pour une raison principale, à savoir la politique du gouvernement, qui s'acharne à étrangler financièrement les collectivités locales. Cette année, l'Etat nous prive de plus de 180 000 Euros en Dotation Globale de Fonctionnement, principale dotation d'Etat. C'est la conséguence, pour la deuxième année, du plan gouvernemental d'économie de 11 milliards sur le seul dos des collectivités. Si l'on se réfère à l'année 2011, première année du gel des dotations d'Etat décidé par le gouvernement Sarkozy, puis aggravé dans des conditions inimaginables par François Hollande, notre Dotation Globale de Fonctionnement, a été réduite de 470 000 Euros, soit une baisse de 40%! C'est, tout proprement, criminel.

Voilà pourquoi, je le répète, je ne puis me satisfaire d'un tel budget. Il y a ce qui relève de l'indispensable vigilance quant à l'utilisation de l'argent public, une pratique qui n'a rien de nouveau pour la Municipalité : mais lorsqu'on ampute financièrement les communes, au point de détruire méthodiquement les services qu'elles ont créés et développés depuis plusieurs décennies, on n'est plus dans la vigilance, mais dans la gestion de l'abandon progressif de ces services. Abandonner nos missions de service public, c'est abandonner les populations. Voilà l'enjeu. On peut toujours se glorifier de tenir des engagements budgétaires. Mais si ces

engagements imposent de renoncer au service public, parce qu'un gouvernement ne comprend toujours pas qu'une telle politique est non seulement criminelle, mais contre-productive en termes de création d'emplois et de richesses, alors nous, élus locaux, serions bien indécents d'afficher une quelconque satisfaction. Ici en tout cas, à la Penne, c'est la position de la Municipalité...

(\*) La taxe additionnelle aux droits de mutations concerne les ventes de biens immobiliers ou mobiliers. Elle est perçue au profit de la commune où s'effectuent



# Dépenses de Fonctionnement



{8}

# Vie associative

# Maintien de la gratuité des rythmes scolaires



Avec une part de près de 20%, le service scolaire représente le plus gros poste de dépenses dans la section de fonctionnement. Ce sont en effet plus de 1 700 000 Euros qui sont consacrés aux écoles et à la restauration scolaire :

personnel affecté aux écoles et à la cuisine centrale, fournitures scolaires et matériel pédagogique, garderie du matin et étude du soir, mais aussi dépenses d'énergie, travaux d'entretien des bâtiments scolaires... Concernant la réforme des rythmes scolaires, et malgré le coût engendré pour les finances communales, la Municipalité a souhaité maintenir, pour la troisième année consécutive, la gratuité de ces activités périscolaires : l'aspect financier ne saurait en effet constituer une entrave à l'accès à ces activités pour nos enfants...

# Évolution de la baisse des dotations d'État en direction de la commune

2012	-15 000 €
2013	-40 000 €
2014	-90 000 €
2015	-196 000 €
2016	<b>-216 650</b> €
Perte cumulée	-557 650 €



# Fiscalité et Métropole : ce qui attend les contribuables locaux.

Si la Municipalité a décidé de ne pas revaloriser les taux de la fiscalité locale, elle continue d'appliquer, comme elle le fait depuis une trentaine d'années, un abattement sur la taxe d'habitation au taux maximum prévu de 15%. Cet abattement, qui n'est en rien une obligation pour les communes, est calculé sur la valeur locative moyenne de l'ensemble des fovers recensés sur le territoire communal. Un dispositif qui revêt un caractère éminemment social, dans la mesure où, pour un foyer occupant un logement dont la valeur locative est en-deçà de la valeur moyenne, cet abattement atteint un taux supérieur aux 15%. Par ailleurs, et jusqu'à la création de la Métropole Marseille-Provence, les intercommunalités, sur leur part de prélèvement, calquaient leurs taux d'abattement sur les taux respectifs de chaque commune. Avec la Métropole, ce ne sera plus le cas, un taux d'abattement de 5% étant la règle sur sa part fiscale. De plus, et alors qu'auparavant, la part intercommunale s'appliquait uniquement sur la taxe d'habitation, la Métropole appliquera également son imposition sur la taxe sur le foncier bâti. Il s'agit donc d'une perte autonomie décisionnelle en termes de fiscalité pour les communes, et qui s'accompagnera d'une hausse des cotisations pour les ménages...

### **Investissement**

Avec une section d'investissement qui se hisse à plus de 3 600 000 Euros, la Commune peut encore se prévaloir d'une politique d'investissement dynamique. Plus de 100 000 Euros seront consacrés cette année au réaménagement de l'ancien poste de Police Nationale, dont les travaux ont débuté, et où seront prochainement transférés les policiers municipaux. Une enveloppe de 215 000 Euros est également prévue pour des travaux d'importance sur le cimetière des Candolles, ainsi que 115 000 Euros pour le dispositif de vidéoprotection, désormais opérationnel. Notons également que 317 000 Euros seront affectés à des travaux de voirie, notamment dans le quartier des Candolles et sur le chemin de Saint-Lambert, travaux exécutés avant le transfert de cette compétence à la Métropole à l'horizon 2018 : la Municipalité a en effet pris cette décision, considérant qu'une grande incertitude planait autour de ce transfert sur la manière dont elle allait être exercée, en particulier en direction des petites communes. Enfin, un autre chantier d'importance a débuté, afin d'aménager la voirie communale dans le cadre du futur programme de logements, dits des "Arcades".

# La Médiévale 2016 : entre 20 000 et 25 000 visiteurs !

Créée en 2008, la Médiévale est devenue une référence à l'échelle du pays. Aujourd'hui son succès est tel que l'équipe a besoin de renforts. Les bonnes volontés seront les bienvenues pour l'édition 2017.



"Une fête devenue populaire et dont la notoriété a dépassé les frontières de la région. Maintenant, en termes de Médiévale, on parle de la Penne au plan national". Pierre Brottier qui préside aux destinées de cette manifestation depuis 2008, aspire à présent à passer le relais pour se consacrer à autre chose. En attendant, il dresse fièrement le bilan de la dernière édition, qu'avec lui une quarantaine de bénévoles de l'association "Agir au cœur de La Penne" a organisée, tandis qu'une vingtaine d'autres en a assuré la sécurité et la tranquillité pour le public. C'était comme chaque année, au mois de mai, et pour la première fois, sur les six hectares des Candolles, entre les Arcades et les Peupliers. "Un site formidable, qui a accueilli cette année entre 20 000 et 25 000 visiteurs, 70 forains, et où tout s'est bien passé" explique Pierre Brottier. Malgré les rafales d'un capricieux mistral qui a arraché les décors installés la veille, ce fut un incontestable succès, grâce à l'organisation irréprochable de la fête au cours de la-

quelle rien n'a été laissé au hasard, de la concertation engagée en amont avec le Comité d'Intérêt de Quartier des Candolles et l'Association des Jardins Familiaux, à l'installation de sanitaires écologiques et au ramassage des déchets... Et, naturellement, la qualité des animations. "Nous renouvelons chaque année environ 60 % de la programmation en matière d'attractions telles que les spectacles équestres ou les combats", précise le président. Un succès dû peut-être aussi à une autre nouveauté, la première messe de Pentecôte célébrée sur le site en plein air par le père Fournier, suivie de la bénédiction des pains distribués ensuite aux personnes présentes. L'an prochain, il faudra faire aussi bien, sinon mieux. La rançon à payer réside dans l'immense chantier que représente La Médiévale aujourd'hui, avant, durant et après sa tenue. C'est pourquoi Pierre Brottier lance un appel "à la population pour rejoindre l'équipe jeune et dynamique afin de construire La Médiévale de 2017". Rendez-vous est donné au mois



de mai 2017, pour deux jours entiers dès 9 heures du matin. Avec des renforts, le temps de l'installation pourrait être considérablement réduit, la manutention des quelque 210 bottes de paille serait plus facile... Toutes les bonnes volontés seront donc les bienvenues pour l'édition 2017, notamment pour améliorer le confort des visiteurs. Pierre Brottier est confiant car la Médiévale illustre pour une part le patrimoine pennois. Ses recherches lui ont permis de vérifier que le Moyen-Âge tenait une place non négligeable dans le passé de la commune, où ses propres ancêtres sont arrivés en 1340.

P.S. Beaucoup de vêtements d'enfants ont été oubliés à la médiévale 2016, ils sont à la disposition des parents qui veulent les récupérer.

Contact pierre.brottier@lamedievale.org

06 15 14 39 69

http://www.medievale.org/

*{*10*}* 

# Exposez vos plantes!





La Grainothèque a été inaugurée le 9 mars dernier

ans le cadre de la promotion de la grainothèque, inaugurée en mars dernier, la mairie de la Penne sur Huveaune lance un concours photos intitulé "Mon jardin extraordinaire". Les Pennoises et les Pennois sont invités à faire partager leur passion pour leurs jardins, grands ou petits, leurs balcons ou leurs jardinières, leurs légumes, leurs fleurs, leurs arbres ou leur plantes vertes...

Chacun peut donc immortaliser ce qui fait la fierté de son coin de nature, quelle que soit sa taille. Les clichés en numérique (format Jpeg) seront collectés pour une grande exposition qui se déroulera le samedi 17 septembre à la médiathèque, et au cours de laquelle le public aura l'opportunité de voter pour les plus belles photos dont les auteurs recevront un cadeau (clôture des dépôts de photographies le 3 septembre).

Pour participer au concours, les photos doivent être envoyées à l'adresse suivante : **grainotheque.lapenne@gmail.com**. On peut également les apporter à la Médiathèque – mais toujours en format numérique, sur clé USB par exemple - aux

heures habituelles d'ouverture.

Cette journée sera également l'occasion de venir réapprovisionner la grainothèque qui victime de son succès, a besoin d'être regarnie. Pour rappel, près d'une centaine de variétés de graines, tous genres confondus, y a été échangée depuis son lancement, dont 29 variétés différentes de tomates, toutes issues de variétés anciennes.

"Grâce aux dons de semences, la grainothèque de la médiathèque œuvre à lutter contre la standardisation de notre alimentation et à maintenir cette diversité végétale, confie le conseiller municipal Philippe Jonquières. La grainothèque répond à un enjeu majeur et ambitieux. Comme la culture et ses moyens de diffusion, les graines sont un bien commun que nous devons transmettre à nos descendants, afin de leur garantir le maintien de la biodiversité. C'est aussi un moyen d'affirmer que face à la dictature mercantile et libérale, les multinationales de l'agro-alimentaire qui imposent des produits parfois nocifs pour les hommes et l'environnement – tout n'a pas un prix : en tout cas, pas forcément un prix mar-

chand". C'est enfin rappeler que la notion de partage est un élément essentiel de la vie en communauté. Chacun peut donc venir pour prendre ou donner les semences, en toute gratuité. Mais la gratuité ne saurait exempter personne du sens des responsabilités. Cette richesse est un bien commun, gratuit mais pas inépuisable.

Alors, soyez nombreux à participer au concours, et contribuer à la vie de la grainothèque!

Le règlement du concours est disponible sur le site officiel de la Ville : www.ville-lapennesurhuveaune.fr



# TOPONYMIE ET PALÉO TOPONYMIE DANS LA COMMUNE : L'ORIGINE DES NOMS

# "LES GRANDS PINS" ET "LA GÉLADE"





Carte état-major - 1820-1866

INCH A THE CAME AND A LANGE OF THE CAME AND A LANGE OF



Carte de 1950

LES GRANDS PINS

Ce lieu bordé au nord par le boulevard Jean-Jacques Rousseau et au sud par notre espace naturel boisé, ne tire pas son nom des plus ou moins grands pins qui le dominent.

Son nom d'origine, avant transformation – probablement suite à une mauvaise lecture des documents antérieurs - était "les Rampins". Rampin signifie grincheux, c'était le sobriquet d'Ambroise Caillol, propriétaire de ce lieu en 1789 (in Bernard Savelli page 315). Le changement a eu lieu après 1950 (cf. Carte état-major de 1950). ■

# LA GÉLADE

Ce Lieu situé au sud de notre commune, est aujourd'hui terrain militaire. Les pennois avaient l'habitude, à l'occasion des fêtes de Pâques, de s'y rendre en famille et d'y organiser des pique-niques. Il ne fait pas plus froid à la "Gélade" que dans d'autres vallons. Le nom d'origine est la Girade, c'est-à-dire le virage, le tournant, là où l'ancienne voie de communication tourne après le col de La Penne, col situé en haut du chemin de Cassis (Boulevard Jean-Jacques Rousseau pour la partie pennoise). Le nom de Girade est mentionné sur le cartulaire d'Aubagne de 1458. Le changement a eu lieu après 1866 (cf. carte de l'état-major 1820-1866 au 1/40 000 et avant 1892, cf. carte des environs de Marseille au 1/100 000, librairie Laffitte Marseille).

*{*12*}* 



# Le Cherrydon, le club de toutes les cultures

Un endroit atypique, qui ne ressemble à aucun autre, une programmation pour celles et ceux qui aiment la musique, le rire, la fête... Tous les jeudis, vendredis et samedis soirs.

Le nom "Cherrydon" n'est autre que la contraction de Mary Cherry et Don Donuts. Deux amis, deux associés qui partagent la "Custom culture" comme l'explique Mary : "Tout ce qui est rock, tatouages, vieilles bagnoles". Lui, musicien dans un groupe de country, et elle, fonctionnaire de police à la retraite, se sont rencontrés il y a une douzaine d'années. à l'occasion d'un "Custom car show" qu'elle avait organisé à Gémenos avec des groupes de rock. Après avoir géré un bar-rock associatif à Marseille, Mary a voulu tourner une nouvelle page : "Je me suis dit qu'après 37 ans de bons et loyaux services, il était temps de quitter mon métier que j'ai beaucoup aimé. J'ai cherché un endroit, j'ai eu une idée, et j'ai demandé à Don qui est aussi un excellent ingénieur du son, si ça lui disait

de tenter l'aventure et de créer un endroit qui soit un peu atypique, comme nous deux". Une minute plus tard, Don disait oui. Voilà comment, dans l'esprit, le Cherrydon est né. Plus concrètement, il a vu le jour dans un bâtiment dans la zone d'activités du chemin de Saint-Lambert. Mary Cherry raconte: "Nous sommes partis de zéro, nous avons fait réaliser beaucoup de travaux, avec une idée bien en tête : faire en sorte que cet endroit soit vraiment ouvert à tout le monde". Un endroit dédié au spectacle qui fasse la part belle aux mouvances musicales et culturelles les plus diverses. "Rien de très précis en termes d'influences, le Cherrydon c'est un peu de tout" confie Mary. Pour preuve, ce soir-là, elle y accueille la chanson française.



Elle lui tient à cœur en souvenir des guinguettes des bords de Marne qu'elle a connues. La programmation c'est plutôt elle. La technique c'est Don. Leur devise : "Que tout le monde puisse avoir sa soirée ici". D'ores et déià. l'établissement en témoigne après avoir accueilli notamment des tributes à Mike Brant, aux Blues Brothers, Trust, mais aussi des soirées estampillées "humour", ou encore des groupes de musique cubaine. Mary, née en Algérie, a grandi en Normandie et travaillé en région parisienne. Don lui, est d'ici. Le choix de la Penne sur Huveaune ne doit rien au hasard. Mary y a beaucoup de souvenirs: "C'est une ville que i'adore. où j'ai beaucoup de souvenirs et où mes enfants ont grandi. Je savais qu'un jour j'y reviendrais." Le Cherrydon est très vite passé de 50 personnes à 150 par soirée. Le samedi soir on y partage toutes les musiques actuelles et celles des années 80 à aujourd'hui, avec Fred le D.J. Le vendredi l'ambiance est toujours très rock. "Ici, il n'y a pas d'âge, pas de style vestimentaire particulier si ce n'est une tenue correcte le samedi soir. Toutes les cultures nous intéressent, il n'y a aucun à priori. Le Cherrydon accueille tous ceux qui aiment la musique et le rire, qui aiment s'amuser. danser, et faire la fête". Quant à la salle, elle change de décor au fil des spectacles et des styles. L'entrée est libre - cela mérite d'être précisé - et les réservations pas obligatoires mais conseillées, surtout pour le samedi soir si l'on veut être assis. Le Cherrydon est un lieu de culture et de divertissement, qui ne ressemble décidément pas aux

Le Cherrydon, 7 chemin de Saint-Lambert. 06 60 70 91 50.

Ouvert tous les jeudis, vendredis, samedis soirs, et guelquefois le dimanche.

Parking assuré.

# **Tribune d'expression politique**



En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée communale.

# Rassemblement solidaire pour l'avenir de La Penne sur Huveaune

Facilitation des licenciements économiques, baisse de la paie des heures supplémentaires, négociations des acquis, non plus à l'échelle des branches, mais des entreprises, où les rapports de forces sont le plus souvent défavorables aux salariés... Les dispositions de la loi El Khomri, ou "loi travail", ne manquent pas pour illustrer l'orientation clairement libérale de cette loi.

Ce n'est pas un hasard si le grand patronat et sa branche armée, le MEDEF, l'ont plutôt favorablement accueillie, arguant juste qu'elle "n'allait pas assez loin"...

Plus révélateur, les parlementaires du Front National qui, derrière leur discours aussi pontifiant qu'hypocrite sur la défense des "petits", des travailleurs pauvres broyés par la machine libérale, etc... n'ont en fait, déposé aucun amendement contre la loi... Pire, ils ont même proposé de faciliter d'avantage les licenciements, ou de supprimer l'article traitant de la dénonciation du harcèlement sexuel en entreprise!

Ne nous en étonnons pas : le Front National est favorable à tout ce qui peut anéantir la protection des travailleurs. Voilà son véritable ADN idéologique : ultralibéral.

Il ne faut jamais perdre de vue cette réalité.

## La liste du village

#### **Boycott**

Sans projet, la majorité « gère les affaires courantes » et utilise les institutions comme le porte-voix d'une minorité d'ultra-gauche. Au conseil du 25 mai elle a ridiculisé la ville en la proclamant « en dehors du reste du monde »

Croyez-vous que les élus communistes de la Penne vont influencer les négociations internationales menées par le gouvernement de gauche qu'ils ont eux-mêmes soutenu en votant Hollande ?

En boycottant ce conseil, nous honorons la fonction d'élu de proximité, refusant d'être otages d'opérations de communication indignes de la République.

Qu'elle s'occupe de la circulation difficile, de la fiscalité excessive, de l'animation inexistante, de l'insécurité, des commerces en difficulté,

Nicole ROURE, Marielle DUPUY,
Philippe GRUGET et Christophe SZABO
www.listeduvillage.com

#### La Penne Bleu Marine

Lors du dernier conseil municipal, une motion contre le projet de Libre Echange entre les Etats-Unis et l'Europe a été votée

Cette motion n'est pas une initiative isolée mais fait partie d'une action globale des communes de France

Notre parti est depuis longtemps hostile à ce traité qui met en péril notre patrimoine et notre économie

Nous avons donc approuvé ce texte en espérant que l'action des Maires de France contribue à faire échouer ce projet

Gilles MANIGLIO et Violaine TIEPPO

#### lle cont arrivé

FRANCOIS PEREZ Ayrton Jean-Claude Fernand 22/03/2016

BAHMANE Rayan Abbes 30/03/2016
FALCO Lana Jade Solange 16/04/2016
MARMORATO Louna Brigitte Houria 18/04/2016
ADRAR Aylan 21/04/2016
SERRANO Eliott 07/06/2016
ANDRE Tessa Céléna Ghislaine 11/06/2016

#### lls se sont dit oui

MEHARRAR Abdelkrim et LOPEZ Marie-Pascale Simone

EL ATRACHE Omar et KHEDHIRI Afifa 23/04/2016

TERFAïA Ounoughi Khaled et HEDRACHE Wassila 29/04/2016

AMROUCHE Hamza et CANIZARES Jennifer Marie Ange 30/04/2016

BEN MANSOUR Mohamed et M'BAREK Chaïma

**BERNARD Claude Robert et NICOT Chantal 28/05/2016** 

SORAZU Julien Karl Louis et AILLAUD Judith Victoria 10/06/2016

ALLIONE Julien Claude Christophe et SALSANO Mélanie Josepha Eva 18/06/2016

#### Ils nous ont quittés

SPERENZA née ADAMO Caterina 13/03/2016
GIANNO née RAVEL Baptistine Raymonde 27/03/2016
SENATORE Antoine Michel Lucien 30/03/2016
ABRAN née PAYRÉ Jeanne d'Arc Mélanie 05/04/2016

JOURDAN Madelaine Louise 05/04/2016

JAYNE Pierre Alfred 07/04/2016

CHIEZI née AGU Juliette Andrée 08/04/2016

NARCISSE Thérèse Juliette 23/04/2016

DONATI Paul Claude 26/04/2016

GALOUSTIAN Marguerite 26/04/2016

FAZY Ernest Joseph 29/04/2016

HOOS Maurice André 07/05/2016

REISYAN née GERIN Monique Marie Léonie Suzanne 11/05/2016

JULIEN née BOTTI Irma Rose Serge 12/05/2016 GIRAUD Jean André 14/05/2016

SAFROY née PAYROUSE Simonne Maria Catherine 18/05/2016

DIMEGLIO née CATALA Georgette Clarie 20/05/2016

PANZA Claude Joseph 24/05/2016

**BORRELLY Léon Roger Armand 05/06/2016** 

TESCH Hans Joachim Hugo Hermann 09/06/2016

Les jeunes gens âgés de 16 ans révolus sont tenus de se présenter en Mairie afin de s'inscrire au recensement militaire, munis de leur carte d'identité en cours de validité et du livret de famille.

*{*14*}* 



# NUMEROS UTILES

Mairie

04 91 88 44 00

Crèche Halte Garderie

04 91 36 25 35

Centre de Loisirs "La Farandole"

04 91 88 67 09

**Contact Jeunesse** 

04 91 24 82 49

Salle "La Colombe"

04 91 36 02 18

**Service Culturel** 

04 91 24 70 42

Médiathèque Pablo-Neruda

04 91 36 21 41

**Foyer Loisirs** 

04 91 36 06 96

La Poste

04 91 87 70 40

Commissariat d'Aubagne

04 42 18 55 55

**Police Secours** 17

**Pompiers** 

Hôpital d'Aubagne

04 42 84 70 00

**SAMU (Urgences Médicales)** 

Présentation de la saison culturelle 2016-2017 Vendredi 23 septembre à 18h32 Espace de l'Huveaune